**Ecole élémentaire Henri Wallon**

**Compte rendu du 2e conseil d’école**

**Mardi 20 mars 2018**

***⮱ Etaient présents***

*Mme Florentiny, Mme Daya, M. Hervey, Mme Djeriou, Mme Berrouane représentants des parents d’élèves,*

*Mme Chichemanian*

*Mme Grosjean, Mme Roca Labarre, Mme Darretain, Mme Tomé, Mme Lowenski, Mme Amar, M. Betraoui, Mme Reiners, Mme Richard, Mme Blaise, Mme El Gamil, Mme Calcano, Mme Perraudin, Mme Bastos Lourenço, et M. Da Cruz, enseignants.*

*Mme Leclercq, directrice.*

***⮱ Excusées***

*M. Senadji, élu à la ville*

**PEDAGOGIE**

***⮱* Présentation du projet d’école 2017-2020**

Le projet d’école 2017-2020 a été validé par l’IEN. Il comporte trois axes dans lesquels s’inscrivent des actions :

1- Renforcer la coopération entre les parents et l’école

* Accueillir et accompagner les parents et les élèves de CP
* Et si on faisait les devoirs ensemble ?
* Développer la diffusion des informations et la communication numérique entre les parents et l’école par le biais du site Internet.

2- Améliorer la maîtrise du socle commun

* Semaine collège
* Rendre les objectifs d’apprentissage visibles aux élèves et aux parents en explicitant ce qui est attendu à l’aide de fiches leçon

3- Renforcer l’identification collective dans l’établissement

* J’m mon école en partenariat avec l’accueil de loisirs
* Conseils d’élèves pour écouter les besoins des élèves et encourager leurs initiatives

Le projet d’école n’est pas figé. Il fait l’objet d’un bilan annuel afin de s’adapter aux besoins de l’établissement, des actions peuvent être ajoutées, modifiées ou retirées.

***⮱* Projets en cours et à venir**

* Semaine collège pour les CM1 et CM2
* Semaine des découvertes pour le cycle 2
* Le cycle piscine des CM2 prendra fin le 11/05/18. 19 séances étaient initialement prévues mais des imprévus ont entrainé l’annulation de quelques séances.
* Journée du monde Afrique : CM1B et CM2B
* Projet autour de l’eau et le développement durable proposé aux CM2 par la ludothèque

Des sorties de fin d’année seront également organisées.

***⮱* Liaison GS/CP**

Les enseignantes de CP et M. Da Cruz ont rencontré les enseignants de GS afin d’organiser la liaison : 3 dates ont été retenues pour mettre en place un échange inter niveaux qui aura pour objectif de faire découvrir aux élèves de GS une séance d’écriture, une séance de lecture ainsi que le matériel utilisé en CP.

***⮱* Liaison CM2/6e**

Mme Calcano était en formation la semaine dernière dans le cadre du projet REP afin de favoriser les échanges de pratiques entre professeurs de collège et professeurs des écoles.

Les deux classes de CM2 seront accueillies, comme l’an passé, une journée au collège. Le repas sera pris en charge par le collège.

\*

Au mois de mai, une réunion à destination des parents sera organisée au sein de l’école en présence de Mme Laurent, une CPE et un professeur de collège.

Les inscriptions ouvrent vendredi 23 mars 2018. Mme Leclercq invite les parents qui ont une demande particulière ou une difficulté à prendre contact avec elle.

***⮱* Points administratifs divers**

Remise des bilans samedi 24 mars 2018

Mme Leclercq profite du conseil d’école pour informer les parents que les enseignants rencontrent des dysfonctionnements importants avec la plateforme permettant de remplir les bilans. Même si les bilans ne sont pas prêts, les rendez-vous de samedi sont maintenus car ils sont l’occasion de faire le point avec tous les parents à un moment charnière de l’année scolaire.

Grève du jeudi 22 mars 2018

L’ensemble des informations a été transmises par le biais des cahiers de correspondance, ont été mises en ligne sur le site Internet et ont été affichées à la grille.

Départ de M. Charles

Mme Leclercq a appris que M. Charles le directeur du centre de loisirs partait aux environs des vacances de Pâques. Elle demande confirmation de l’information et qui le remplacera à Mme Chichemanian car aucune communication officielle ne lui a été transmise.

**RENTREE 2018**

***⮱* Horaires**

Mme Chichemanian confirme le retour à la semaine de 4 jours et aux horaires 8h30-11h30 + 13h30-16h30.

***⮱* CP 100% de réussite / effectifs / structure**

A la rentrée, les classes de CP seront dédoublées ce qui correspond à 5 groupes de 14/15 élèves et donc à l’affectation de 2 enseignants sur l’école.

Une ouverture conditionnelle a été également proposée par la DSDEN en fonction de l’évolution de l’effectif des élèves scolarisés du CE1 au CM2.

Mme Leclercq interroge Mme Chichemanian sur les pistes de réflexion concernant les locaux, notamment sur l’éventualité d’installer deux classes de GS dans les locaux de l’élémentaire en cas d’ouverture en maternelle.

Mme Chichemanian n’a pas d’éléments à ce jour. Plus d’éléments devraient pouvoir être communiqués après le conseil municipal est prévu le 15 avril 2018.

L’équipe enseignante souhaite alerter le conseil réuni sur plusieurs points de vigilance car le travail mené depuis maintenant 5 ans, a permis, avec un énorme investissement des personnels, de rétablir des un climat scolaire apaisé, cependant la situation reste extrêmement fragile dans un établissement qui cumule les difficultés.

* L’effectif augmente de manière importante depuis maintenant 5 ans, les locaux disponibles ne sont pas suffisants pour permettre aux enseignants de mettre en place des dispositifs pédagogiques pertinents. L’augmentation de la densité d’élèves (augmentation de l’effectif, accueil d’élève de GS, transformation des salles polyvalentes en salles de classe) constitue un facteur de détérioration de du climat important.
* Même si la maternelle a une seule ouverture, il faudra installer 2 classes de GS car il n’est pas envisageable qu’une classe de maternelle se retrouve isolée en élémentaire.

L’accueil de deux classes de grande section en élémentaire correspond à un effectif de 55 élèves environ qui relèveront de la maternelle (récréations, administratifs…) dans des locaux qui ne sont pas adaptés à cette classe d’âge. Sans compter, que cela pose des difficultés de fonctionnement, notamment concernant les entrées et les sorties puisque les parents d’élémentaire n’entrent pas dans l’école sur ces temps alors que les parents de maternelle oui.

* L’équipe n’a aucune visibilité sur la réflexion de la municipalité en terme d’utilisation des locaux ce qui ne lui permet pas de préparer l’accueil des élèves or le dispositif CP 100% de réussite nécessite un travail important de réflexion en amont puisqu’il impact l’ensemble de l’établissement.

Mme Leclercq demande à être associée à ce travail, avec Mme El Azarhi, directrice de la maternelle, d’abord parce que la pédagogie ne peut pas être exclue des débats mais également pour pourvoir amorcer le travail de son équipe qui est à ce jour bloqué puisque le dispositif pédagogique proposé sera fonction des locaux disponibles.

* De plus, les prévisions communiquées par M. Vincenti lors d’un rendez-vous avec Mme Leclercq en décembre dernier faisait état d’un effectif prévu à terme de 300 élèves pour l’élémentaire et deux classes de maternelle. Cela correspondrait à une structure proche de celle d’un petit collège ce qui n’est pas adapté à la classe d’âge accueillie (certains élèves de CP n’ont pas 6 ans à la rentrée) et pose des soucis de gestion.
* L’année prochaine, il est prévu que ce soit les classes de CE1 qui soient dédoublées. Il est important que cette réflexion puisse être menée dès aujourd’hui afin de ne plus travailler dans l’urgence.
* Mme Leclercq attire également l’attention sur le cumul des dispositifs et des missions qui est chronophage et ne lui permet plus d’assurer ses missions de pédagogues et d’accompagnement des élèves et des familles.

L’absence d’aide administrative et/ ou de gardien entrave grandement le fonctionnement de l’école : ouverture de la porte dans la journée, standard téléphonique, enfants malades et blessés, extinction des lumières et fermeture du bâtiment (déjà évoquées au précédent conseil d’école).

Le dispositif objectif sports est particulièrement chronophage : gestion des inscriptions, constitution des groupes, transmission des informations aux familles, gestion des absences de l’intervenant parfois transmises par mail à 11h pour le jour même.

Mme Leclercq demande si un partenariat professeurs des écoles/ ETAPS est envisageable sur le temps scolaire, comme cela se fait dans d’autres communes.

L’équipe enseignante demande à être destinataire du travail de réflexion entamée par la mairie et éventuellement d’y être associé, en effet, le partage d’expériences permettra peut être de trouver des solutions et pouvoir commencer à organiser l’année scolaire 2018-2019. Mme Chichemanian assure avoir entendu cette demande et la relayera à la municipalité.

**QUESTIONS A LA MUNICPALITE**

***⮱* Locaux**

Les problèmes de chauffage et de fermeture du bâtiment perdurent : Cette semaine, 28°C dans la classe de M. da Cruz et un nouveau mail d’une habitante du quartier se plaignant que des lumières sont restées allumées dans l’école.

***⮱* Inscription aux accueils périscolaires**

Les parents demandent s’il n’est pas envisageable de faire évoluer l’inscription de leurs enfants dans l’année scolaire. En effet, des parents souhaitant les désinscrire se sont vus refuser la modification en mairie.

Mme Chichemanian invite les parents à envoyer un courrier en mairie.